

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 375

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 19

Au début de la quatrième phrase de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« Pour cela, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.